

Le Canada Engagé :

Un premier énoncé de vision pour la politique internationale du Canada

Énoncé des objectifs

Le présent énoncé des objectifs propose un ensemble d'éléments clés pour bâtir et maintenir l'engagement du gouvernement canadien à l'échelle mondiale en dépit des défis majeurs et des changements accélérés observés.

Les intérêts et les institutions, devenus chaque jour plus universels au cours des 75 dernières années, ne peuvent plus être tenus pour acquis. Lesdits intérêts et institutions comprennent, entre autres, le libéralisme économique, la souveraineté des États, les droits de la personne, la sécurité collective et les organisations multilatérales. Les incertitudes sont exacerbées par la rivalité naissante entre les États-Unis et la Chine.

Il nous est donc impossible de nous isoler - qu'il s'agisse de menaces de changement climatique, de terrorisme, d'échanges commerciaux ou de flux de réfugiés - les enjeux mondiaux ont désormais atteint le Canada. Aussi, un engagement mondial est indispensable à la prospérité du pays : le Canada réussit lorsque le monde entier réussit. L'intérêt national du Canada dépend donc de sa capacité à s'engager aux côtés de différents partenaires dans un monde multipolaire afin de relever les défis mondiaux avant qu'ils ne se transforment en crises.

Le Canada peut faire sa juste part pour contribuer à édifier un monde meilleur dans lequel la coopération internationale serait renforcée et où les Canadiens s'épanouiraient avec le reste du monde. Cela est effectué par l'entremise d'un ambitieux engagement stratégique en faveur de la coopération et du leadership sur la base d'avantages comparatifs.

Programme d'action: sept éléments fondamentaux de la politique internationale du Canada

1. *Le Canada devrait s'appuyer sur les relations existantes et s'étendre au-delà de celles-ci.*

Dans l'environnement complexe d'aujourd'hui, un engagement efficace à l'échelle mondiale nécessite l'établissement de liens solides avec un large éventail d'acteurs et d'alliés. Les liens tissés entre le Canada et les États-Unis restent la relation la plus importante pour le Canada. Ces liens doivent être renforcés même lorsque le Canada diversifie de manière responsable ses liens économiques et politiques dans un monde dynamique et interconnecté.

2. *Le Canada devrait favoriser les partenariats axés sur la résolution de problèmes.*

Le Canada a démontré sa capacité à bâtir des coalitions et des alliances dans le but d'atteindre des objectifs communs précis : de l'amélioration de la sécurité régionale à l'élimination des pluies acides, et de l'interdiction des mines antipersonnel à l'éducation des enfants dans les situations de crise. Dans un contexte d'instabilité mondiale et de menaces complexes, le Canada devra faire preuve de dynamisme et de souplesse dans ses efforts de rassemblement et de mobilisation, en s'appuyant sur des valeurs et/ou des intérêts communs, si nécessaire. Le Canada se doit d'appuyer une participation diversifiée au sein des institutions internationales, y compris celle des pays du Sud et son gouvernement devrait établir des partenariats avec le secteur privé et la société civile dans le but d'atteindre des objectifs communs. Le Canada pourra ainsi accroître la probabilité que la collaboration et non la concurrence définisse les relations au sein du système géopolitique émergent.

3. Le Canada devrait se concentrer sur ses avantages comparatifs.

Le Canada ne peut pas jouer un rôle de chef de file partout et sur tous les fronts. Même en s'engageant plus largement, le Canada ne devrait pas chercher à s'asseoir à toutes les tables, mais plutôt à accorder une place privilégiée aux discussions qui auront une incidence et auxquelles le pays peut être une source de valeur ajoutée en dirigeant lui-même ou en misant sur les contributions des autres. Veuillez consulter l'annexe pour des exemples d'opportunités spécifiques s'offrant au Canada pour exploiter ses avantages comparatifs.

4. Le Canada devrait promouvoir un ordre international reposant sur des règles.

Le Canada a bénéficié et a contribué à l'élaboration des institutions et des normes actuellement en vigueur. Sous un cadre mondial dorénavant contesté, le Canada devra s'efforcer d'affiner et de réaffirmer un ordre international solide fondé sur des règles, soutenu par tous les pays, et qui contribuera à l'édification d'institutions solides pour l'avenir. Veuillez consulter l'annexe pour des exemples d'opportunités spécifiques s'offrant au Canada pour soutenir et bâtir un ordre international équitable.

5. Le Canada devrait appuyer la dissidence pacifique.

Le populisme, le nationalisme et l'isolationnisme se développent dans les États démocratiques et autoritaires. Pour inverser cette tendance, il sera important de permettre aux individus d'exprimer leur légitime déception à l'égard des systèmes politiques et économiques existants tout en respectant les principes et les institutions de la démocratie et de l'inclusion. Le Canada devrait défendre une dissidence structurée et protégée. Le Canada devrait souligner combien les désaccords pacifiques tout comme leur tolérance sont essentiels au discours démocratique et au multiculturalisme à l'échelle nationale mais aussi pour l'instauration d'un ordre multilatéral international constructif. Ce faisant, le Canada s'appuierait sur sa longue tradition multipartite de soutien aux défenseurs des droits de la personne, les droits des femmes et l'égalité des genres, aux médias indépendants, à la gouvernance inclusive et au développement démocratique.

6. Le Canada devrait investir pour s'attaquer aux causes profondes et trouver des solutions durables.

Un engagement mondial efficace exige une capacité de prendre des décisions tolérantes à l'égard du risque mais aussi une volonté de les soutenir et de les mener à bien, accompagné de ressources adéquates. Le Canada devrait mettre l'accent sur l'impact ambitieux plutôt que sur la visibilité, car il se peut que des tâches importantes ne soient pas effectuées rapidement et qu'elles ne retiennent pas non plus l'attention. Veuillez consulter l'annexe pour des exemples de cas où le Canada pourrait avoir un impact grâce à une approche à plus long terme.

7. Le Canada devrait accomplir au pays ce qu'il accomplit à l'étranger.

Les ambitions et la réputation du Canada à l'échelle mondiale sont influencées par sa politique intérieure : un pays doit faire le bien et doit bien le faire en son sein avant d'être traité avec sérieux sur la scène internationale. Alors que le Canada s'apprête à mettre en œuvre le Programme de développement durable à l'horizon 2030 au sein des sphères environnementales, économiques et sociales, il devrait veiller à ce que ses mesures nationales renforcent ses efforts et sa position sur la scène internationale. Un exemple type de l'alignement de la politique intérieure sur la position mondiale consiste à s'engager en faveur d'un programme solide d'inclusion et de réconciliation avec les peuples autochtones.

Mesurer le succès

Le succès de la politique étrangère du Canada devrait être évalué en fonction de ses résultats. Le Canada réussit en tant qu'acteur mondial en matière de politiques si et quand des initiatives canadiennes engendrent des changements importants et conformes à la vision du pays. Le Canada a un bilan solide et constant en matière d'impact - qu'il s'agisse d'appuyer la reconstruction et le développement des États sortant de conflits, de lutter contre les discriminations et de plaider pour l'égalité des genres, d'innovations normatives comme le maintien de la paix et la sécurité humaine, ou d'un rôle important dans l'éradication de la variole et de la polio.

À l'avenir, les ambitions internationales du Canada devraient être élevées et ciblées. Son engagement mondial devrait être revu, ciblé et doté de ressources à la hauteur de cette ambition. Ledit engagement global s'applique au personnel et aux programmes des domaines de la diplomatie internationale, du commerce, de la sécurité et du développement. Nous espérons que les priorités et les principes évoqués dans cet énoncé de vision ainsi que l'accent mis sur l'impact qui les sous-tend pourront être adoptés par le gouvernement de quelconque parti. Si tel est le cas, elles pourront constituer la base d'une stabilité à long terme de la politique étrangère canadienne qui produira les résultats escomptés pour la planète et pour les Canadiens.